



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

## Comité permanent des ressources naturelles

---

RNNR • NUMÉRO 129 • 1<sup>re</sup> SESSION • 42<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le jeudi 21 février 2019**

**Président**

**M. James Maloney**



## Comité permanent des ressources naturelles

Le jeudi 21 février 2019

● (1535)

[Traduction]

**Le président (M. James Maloney (Etoibicoke—Lakeshore, Lib.)):** Bonjour à tous. Merci de vous joindre à nous. C'est agréable de revoir certains d'entre vous au Comité.

Nous recevons trois groupes de témoins aujourd'hui.

Nous allons entendre Raylene Whitford, de Canative Energy. J'espère que vous pourrez nous entendre et nous voir par vidéoconférence. À voir votre sourire, je pense que la réponse est oui. Formidable.

Nous accueillons Stephen Buffalo, Wallace Fox et le chef Delbert Wapass, tous les trois du Conseil des ressources indiennes. Merci à vous tous de vous joindre à nous.

Nous attendons également M. Beamish, d'Anokasan Capital. Je crois comprendre qu'il est pris dans un train. Il est en retard, et il se peut qu'il n'arrive pas à temps. Nous allons possiblement lui parler à l'aide de FaceTime ou d'une autre application. Nous verrons en temps et lieu.

Commençons.

Mesdames et messieurs, chaque groupe disposera de 10 minutes pour présenter son exposé. Une fois les exposés terminés, nous passerons à la période de questions.

Mon travail consiste à surveiller le temps; il se pourrait donc que je vous interrompe à un certain moment et que je vous demande poliment de terminer rapidement ou, dans certains cas, de vous arrêter. Je tiens à m'excuser à l'avance.

Messieurs, vous êtes ici présents avec nous. Pourquoi ne commencerions-nous pas par l'un de vous ou la personne de votre choix?

**M. Wallace Fox (président, Conseil des ressources indiennes):** Bonjour.

[Le témoin s'exprime en cri]

[Traduction]

C'est ainsi qu'on m'a appris à m'adresser aux gens, peu importe où je vais. Dans notre langue, je remercie tout le monde au nom du Créateur.

Bonjour, et merci au président et aux membres du Comité de nous avoir invités à comparaître aujourd'hui. Je crois comprendre que vous voulez que l'on mette en commun certaines pratiques exemplaires du secteur de l'énergie qui pourraient être utiles aux autres peuples autochtones à l'échelle internationale. Nous sommes ravis de le faire.

Je suis ici au nom du Conseil des ressources indiennes, en compagnie de notre président-directeur général, Stephen Buffalo; et de notre vice-président, Delbert Wapass. Nous venons tous de

territoires autochtones dont les habitants prennent part aux activités du secteur pétrolier et gazier depuis très longtemps.

Dans mon cas, je viens de Onion Lake, une Première Nation partie au Traité n° 6, dans la région centrale de la Saskatchewan, à la frontière de l'Alberta. J'ai occupé des fonctions de dirigeant pendant 30 ans. J'ai pris ma retraite l'été dernier en juin, en tant que chef. Je n'ai pas sollicité de nouveau mandat, afin de pouvoir me consacrer à d'autres intérêts.

Notre collectivité est située au nord de Lloydminster. Il s'agit probablement du plus important producteur de pétrole lourd sur un territoire indien dans l'Ouest canadien. Nous produisons environ 12 000 barils de pétrole brut lourd par jour, au milieu des formations pétrolières.

J'ai fait partie des dirigeants du conseil dès l'âge de 21 ans. Je suis devenu chef lorsque j'avais 25 ans. Comme je l'ai dit, j'ai pris ma retraite pour me consacrer à d'autres intérêts.

Durant mon mandat de chef, nous avons été en mesure de tirer des avantages importants du pétrole et du gaz en créant notre propre entreprise énergétique, Onion Lake Energy. Je ne sais pas si vous connaissez Pétrole et gaz des Indiens du Canada, PGIC, un organe d'Affaires autochtones et du Nord Canada. Actuellement, l'organisme négocie au nom des peuples autochtones. Après avoir négocié les droits de superficie, les droits d'exploration, les paiements de redevances, et ainsi de suite, avec les entreprises pétrolières, il se tourne vers les Premières Nations. Puis, il nous dit de signer. Eh bien, je ne suis pas l'une de ces personnes à qui on peut dire quoi faire, particulièrement si cela vient des Affaires indiennes.

Nous avons créé notre propre entreprise en 1990. Puis, nous avons confié à notre entreprise énergétique tous les droits d'exploration énergétique sur notre terre, dont la superficie est d'environ 150 000 acres. Elle s'étend jusqu'à la frontière de la Saskatchewan et de l'Alberta, au nord de Lloydminster. Puis nous avons dit à Affaires autochtones et du Nord Canada, par l'entremise de PGIC, voici le permis. Nous avons besoin du permis maintenant. Nous avons négocié une entente sur le pétrole qui s'inscrit dans une coentreprise constituée pour faire valoir l'intérêt économique direct des Premières Nations, de notre collectivité. Essentiellement, nous nous occupons de toutes les activités de mi-parcours, en aval et en amont, dans notre collectivité. Nous avons entamé des négociations en partenariat avec BlackPearl Resources, une entreprise établie à Calgary. CNRL exploitait des ressources sur notre territoire depuis de nombreuses années.

Depuis, nous avons créé de nombreuses autres possibilités d'affaires découlant de notre plan conjoint au sein de notre collectivité dans le secteur pétrolier et gazier. Nous avons des camions-citernes, des plateformes de maintenance et des camions aspirateurs de fluides. Nous avons différentes entreprises qui fournissent essentiellement des services à un taux concurrentiel à l'industrie, et à nos partenaires.

Stephen Bufallo, le président, qui vient de Maskwacis, est également un producteur pétrolier bien établi depuis de nombreuses années, soit le milieu des années 1970 et pendant les années 1980.

Le Conseil des ressources indiennes est une association nationale de défense des intérêts qui représente environ 130 Premières Nations productrices de pétrole et de gaz, majoritairement dans l'Ouest canadien. Il compte des représentants de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. Environ 60 de ces Premières Nations assurent une production active sur leur territoire. Les autres ont arrêté de produire ou ont le potentiel de produire lorsque l'industrie pétrolière reprendra.

Notre principal mandat est de nous assurer que nos membres contribuent activement à cette importante industrie et qu'ils reçoivent un juste prix en échange de leurs ressources pétrolières et gazières.

Nous avons fait beaucoup de progrès depuis l'époque du gouvernement paternaliste dans les années 1970 et 1980, où les peuples autochtones étaient vus sans être entendus. Je crois que notre collectivité a renversé cette tendance et ouvert la voie dans de nombreux secteurs différents... d'après ce que le gouvernement nous a dit.

• (1540)

Comme je l'ai dit, j'occupe des fonctions de dirigeant depuis 1982. J'ai vu le gouvernement et les politiques paternalistes évoluer en ce qui concerne les Autochtones. J'ai toujours été d'avis que nous pouvions faire exactement la même chose que l'industrie ordinaire.

Par conséquent, notre administration et notre collectivité actuelles comptent plus de 800 employés. Nombre de cadres supérieurs dans tous nos secteurs sont des membres de notre Première Nation. Nous les avons envoyés à l'université, et ils sont revenus travailler pour nous. En tant que chef, j'avais pour tâche de leur offrir cette possibilité, dans le secteur et l'industrie. Nous avons réinvesti nos ressources dans nos gens et notre collectivité. Si ce n'est pas un exemple de réussite, je ne sais pas ce que c'est.

Notre population compte 6 500 habitants. Presque 4 000 d'entre eux vivent sur les terres de la Première Nation. Dans notre collectivité, ils sont environ 3 800.

Encore une fois, le mandat du Conseil des ressources indiennes, le CRI, est d'aider l'industrie en la représentant et en défendant ses intérêts, par l'entremise du PGIC — l'organe du ministère — pour qu'on puisse s'assurer que les redevances sont payées, que les contrats de location sont respectés et qu'ils soutiennent les Premières Nations. Nombre de nos collectivités ne disposent pas de ce système de soutien. Heureusement pour nous, nous avons été en mesure de le faire au sein de notre collectivité. De nombreuses autres collectivités l'ont fait également.

Le CRI a joué un rôle déterminant pour changer cette mentalité au cours de ses quelque 30 années d'existence. Nous avons travaillé d'arrache-pied et réussi à établir de très bonnes relations avec l'industrie au fil des ans. Nous considérons maintenant l'industrie comme un partenaire et un allié plutôt qu'un adversaire. Nous avons réalisé de nombreux gains grâce aux coentreprises, à la participation financière et aux programmes liés à la capacité et à l'emploi, comme je l'ai mentionné plus tôt.

Les gouvernements nous rappellent constamment que les partenariats établis avec l'industrie privée sont essentiels à la croissance de nos économies. Nous sommes d'accord et nous avons déployé beaucoup d'efforts pour atteindre cet objectif. Nous avons de nombreux exemples de réussite, notamment la tribu des Blood, notre

collectivité de Onion Lake, Forg Lake Energy, Fort MacKay, et bien d'autres.

De nos jours, aucune Première Nation ne conclura une entente de location qui n'offre pas des avantages en plus des redevances, comme une participation financière, des coentreprises, des emplois et ainsi de suite. Nous avons réussi à faire valoir nos droits en tant que propriétaires des ressources en fonction de nos droits ancestraux et issus de traités. Notre approche est fondée sur la notion que la souveraineté économique et financière de nos nations va de pair avec l'exploitation des ressources, qui est un volet important de l'équation.

Pour réussir, il est essentiel de renforcer notre capacité, et c'est pourquoi la formation et la sensibilisation sont absolument nécessaires. Aujourd'hui, comme je l'ai dit plus tôt, de nombreux jeunes ont terminé des programmes collégiaux, universitaires et techniques. Ils n'avaient pas cette chance il y a quelques années.

Nous nous sommes exprimés haut et fort en soutenant l'industrie du pétrole et du gaz notamment en ce qui a trait à son opposition au projet de loi C-69, qui menace de nous retirer les avantages et les gains que nous avons obtenus.

Pour en revenir au Comité, d'une part, nous n'avons pas d'autres recours que de lutter sans cesse contre les politiques paternalistes désuètes du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. C'est un défi. D'autre part, nous avons dû travailler et mériter le droit de siéger à des conseils d'administration et créer cette possibilité avec l'industrie pétrolière et gazière. C'est ce que nous avons fait au cours des 30 ou 40 dernières années, mais le projet de loi va maintenant miner certains de ces aspects et nous faire reculer au lieu d'avancer.

Nous faisons connaître notre vif appui à la construction de pipelines, comme le TMX et d'autres, afin que nos produits puissent se retrouver sur le bon marché et que nous arrêtions de compter sur notre seul consommateur, qui profite de nous.

Nous devons ramener le Canada à l'époque où on nous respectait et on nous voyait comme l'un des meilleurs endroits pour investir en affaires. C'est pourquoi nous avons choisi d'appuyer l'industrie pétrolière et gazière. Quand l'industrie va mal, comme c'est le cas à l'heure actuelle, l'Alberta en souffre, le Canada en souffre, et les peuples autochtones en souffrent encore plus.

• (1545)

Si vous pouviez vous mettre à notre place, dans ce secteur, vous verriez que nous n'avions rien avant 1979-1980, lorsque nous avons fait notre entrée dans le secteur pétrolier et gazier. Quand on utilise cette ressource... D'une part, le régime de financement fondé sur les politiques du gouvernement n'est jamais suffisant pour les populations et les besoins des Premières Nations. Ce que nous avons fait, c'est prendre 60 % de nos ressources opérationnelles communautaires et réinvestir les sommes du secteur des ressources dans nos propres collectivités, les routes, les emplois, le logement et l'éducation, tandis que le gouvernement du Canada en est là. Comme vous le savez peut-être, nous sommes la seule collectivité à s'être opposée au projet de loi C-27, les mesures législatives en matière de transparence. Nous avons gagné à la Cour fédérale.

Il ne s'agissait pas de...

**Le président:** Monsieur Fox, je vais devoir vous demander de conclure très rapidement s'il vous plaît.

**M. Wallace Fox:** ... ne pas dévoiler quoi que ce soit. C'est une question de principe. Le gouvernement... Nous avons accepté qu'il y ait une vérification. Cela appartient aux Premières Nations, et c'est pourquoi nous avons fourni ce renseignement. Nous avons également été abordés par les peuples autochtones du Kenya. Stephen peut en témoigner.

Pour conclure, les collectivités autochtones du Canada possèdent une expérience et une expertise remarquables en ce qui a trait à l'énergie et à d'autres secteurs connexes. Nous serons ravis de communiquer plus d'information et de répondre aux questions si le temps le permet.

Encore une fois, merci aux membres du Comité.

**Le président:** Merci beaucoup.

Madame Whitford, vous avez la parole.

**Mme Raylene Whitford (directrice, Canative Energy):** Je vous remercie de l'occasion qui m'est offerte. Je suis désolée de devoir vous parler de Londres. Je travaille au Moyen-Orient dans le cadre d'un contrat. Je devais revenir demain et j'ai sauté sur l'occasion de parler avec vous, mais, malheureusement, je peux seulement le faire à partir de Londres.

Je m'appelle Raylene Whitford. Je suis métisse. Je suis une professionnelle du secteur pétrolier et gazier. Je travaille à l'étranger dans le secteur de l'énergie depuis plus de 10 ans. Je suis comptable agréée. J'ai une maîtrise en administration des affaires en gestion du pétrole et du gaz, et j'ai passé les 10 dernières années à travailler en finance à Londres.

Au cours de ma carrière, j'ai travaillé sur à peu près tous les continents en restructuration de la stratégie et des activités de vérification. J'ai aussi de l'expérience sur le terrain. J'ai pris une année sabbatique en 2015 pour retourner dans le Nord de l'Alberta et travailler en tant qu'ouvrière de plancher sur une installation de forage pour Devon Energy pendant six mois. J'ai également été directrice d'une entreprise pétrolière et gazière cotée à la Bourse de Londres.

Comme je l'ai dit, je travaille actuellement au Moyen-Orient, dans le cadre d'un contrat qui se terminera cet été. Je prévois revenir au Canada pour contribuer à ce dialogue très dynamique qui se poursuit avec les peuples autochtones du pays. Je suis aussi étudiante au doctorat en études autochtones à l'Université de l'Alberta, et j'examine les facteurs et les décisions qui ont permis à des collectivités autochtones, comme Fort McKay et Onion Lake, d'obtenir un très haut rendement dans le secteur énergétique.

Il y a un peu de rétroaction acoustique.

**Le président:** De notre côté, le son est bon. Si vous pouvez le tolérer, cela nous convient.

**Mme Raylene Whitford:** C'est très bien.

Je suis la fondatrice d'une entreprise sociale qui s'appelle Canative Energy. Elle a été fondée en 2016 lorsque j'étais en voyage en Équateur. J'ai vécu trois ans dans ce pays d'Amérique latine. J'y étais pour un projet de quatre mois, et après deux mois, je suis tombée en amour avec ce minuscule pays d'Amérique du Sud.

Là-bas, je travaillais avec une société pétrolière nationale sur un projet d'interfinancement, et à mes yeux, il était évident que les collectivités autochtones qui travaillaient avec les sociétés énergétiques ou qui étaient touchées par leurs activités bénéficiaient de biens, comme des hôtels, des barges, des machines à torrifier le café. Ils apprenaient à s'en servir, mais ne pouvaient pas les monétiser ni les commercialiser.

Canative Energy s'est entretenue avec 11 collectivités différentes en Équateur et les a aidées à commercialiser certaines de leurs activités.

Je crois comprendre que je suis unique. Je suis une femme. Je suis autochtone. Je suis une professionnelle du secteur pétrolier et gazier. Je pense être capable de voir les deux côtés de l'industrie, puisque j'ai passé 10 ans à travailler à l'étranger. Je suis aussi la première dans ma famille à avoir suivi des études postsecondaires, et la première à avoir quitté l'Alberta. Je reconnais que je suis privilégiée et j'espère que, tout au long de ma carrière, j'arriverai à servir de lien entre les deux parties.

Il est malheureux, et pas seulement au Canada, que certains croient que les collectivités autochtones s'opposent naturellement au secteur. J'ai l'impression que la majorité des conversations au sujet de l'industrie et des collectivités autochtones sont très contrastées: c'est bon ou c'est mauvais. Et bien des gens croient que ces deux parties sont fondamentalement en rivalité. Mais comme l'a dit M. Fox, il y a des exemples où l'industrie et les collectivités travaillent ensemble et réussissent à améliorer les choses.

J'entends souvent dire que le pétrole est une mauvaise chose. À mes yeux, ce n'est pas le produit final qui pose un problème. Il y a eu de nombreux exemples, notamment le fait que les Dénés se servaient de gisements de pétrole trouvés dans la rivière Saskatchewan Nord pour sceller leurs canots. En outre, les Waorani, une tribu autochtone équatorienne, voient le pétrole comme le produit des esprits qui vivent sous l'écorce terrestre. Ce n'est donc pas le produit qui pose un problème; ce sont les considérations économiques et politiques et les déséquilibres de pouvoir qu'apporte cette industrie et que ressentent les Autochtones.

Je vais peut-être semer un peu la controverse et reconnaître certaines similitudes qu'il y a entre l'industrie et les collectivités autochtones. En tant que personne ayant travaillé dans l'industrie avec les peuples autochtones, et étant autochtone moi-même, je vois trois principales similitudes. Premièrement, le grand nombre d'intervenants mobilisés au sein des collectivités autochtones et dans le secteur de l'énergie. Il y a donc une opinion divergente au sein d'un grand groupe de personnes. Les valeurs et les objectifs divergent, et en soi, cela est très difficile à gérer.

Deuxièmement, certains stéréotypes très sévères sont véhiculés. Lorsque j'ai travaillé sur la plateforme de forage dans le Nord de l'Alberta, j'ai plus souvent fait face à du racisme qu'à du sexisme. Comme j'étais une professionnelle travaillant comme ouvrière de plancher, on a évoqué très souvent mon nom de famille, Whitford. Les peuples autochtones font donc face à des stéréotypes inhérents, mais il en va de même pour le secteur énergétique. Des gens croient que le secteur énergétique est intrinsèquement mauvais et qu'il ne peut apporter de contribution utile au monde. C'est la même chose des deux côtés.

Troisièmement, l'avenir des deux parties est très incertain. Les collectivités autochtones ont un long passé marqué par les traumatismes; elles font toujours face aux mêmes difficultés, et l'avenir semble très incertain pour elles et pour nous. C'est la même chose pour l'industrie énergétique. Avec la vitesse à laquelle évoluent les technologies, les changements sur la scène mondiale pour ce qui est de l'électricité et la révolution énergétique, la situation de l'industrie est aussi très précaire.

Je pense que ces trois facteurs, réunis ensemble, peuvent potentiellement mener à un conflit. Je crois qu'il est important que nous reconnaissons ces facteurs et que nous en tenions compte dans le cadre de notre dialogue.

•(1550)

Je vais vous donner un peu de contexte au sujet de l'Équateur. C'est un très petit pays de l'Amérique du Sud qui compte environ 16 millions d'habitants. Il est situé sur l'équateur. C'est un pays très pauvre en argent, et c'est pourquoi la dette extérieure du pays est très élevée. La pauvreté touche 21 % de la population, dont la majorité des Autochtones. Le pays offre des avantages sociaux. C'est un pays socialiste, donc les gens qui s'enregistrent auprès du gouvernement sont admissibles à une allocation de 70 \$ par mois. Certaines familles vivent régulièrement avec moins de 100 \$ par mois.

La corruption est très présente au pays. L'industrie pétrolière est très mature; elle exploite les ressources depuis 1970. L'industrie minière de l'Équateur commence à prendre de l'expansion, et elle semble être viable à long terme, ce qui est potentiellement bon.

Lorsque je travaillais pour Canative auprès des collectivités, que j'apprenais à connaître le pays, tant le gouvernement que les habitants, j'ai retenu trois choses importantes qui s'appliquent au contexte canadien, selon moi.

La première, c'est l'importance de diversifier les sources de revenus. M. Fox l'a mentionné, et je ne saurais insister trop sur l'importance de cette approche. Je vais vous donner un exemple. Nous avons rencontré les Huataracu, une petite collectivité d'environ 500 habitants. Elle se trouve à six heures de Quito, la capitale, puis il faut faire un autre trois heures par bateau ou par voiture.

Les habitants ont reçu une excavatrice. Ils ont reçu cette pièce de machinerie lourde de Petrobras il y a 20 ans et ils l'ont utilisée pour obtenir des contrats auprès de la société pétrolière nationale. Ils ont réinvesti les recettes et sont passés d'une seule excavatrice à une flotte comptant 11 pièces de machinerie lourde. Cette petite collectivité autochtone reposait sur un investissement d'environ un demi-million de dollars, ce qui est tout à fait admirable.

Le problème, c'est qu'elle s'appuyait uniquement sur des contrats du gouvernement pour entretenir les routes. Donc, même si la collectivité disposait de cette source de revenus, aussitôt que le prix du pétrole s'est effondré en 2014, cette activité a cessé, et elle s'est retrouvée sans revenu. C'était un très gros problème pour les membres de la collectivité. Ils devaient entretenir la machinerie, entre autres, et ils n'avaient aucun autre moyen de subvenir aux besoins de la population.

J'ai pu voir des collectivités comme celles-là, puis, juste à côté, d'autres collectivités qui n'avaient pas seulement — excusez-moi, il y a beaucoup de rétroaction ...

•(1555)

**Le président:** Je vais vous demander de conclure assez rapidement aussi, peut-être en 30 secondes.

**Mme Raylene Whitford:** Je vais parler des deux derniers points. Il y a le renforcement des capacités. Cela a été mentionné plus tôt, et c'est très important pour la collectivité, pas seulement en ce qui a trait au côté technique et à l'enseignement postsecondaire, mais aussi du point de vue de la connaissance de base en affaires.

Le troisième point, c'est la mise en place d'un plan à long terme. L'industrie planifie souvent à très court terme. Si on prend la durée de vie moyenne d'un puits de pétrole, on parle de 10 ans ou moins. Bien souvent, les collectivités reprennent cette vision à court terme également, mais il est très important que l'industrie et les collectivités adoptent un plan à long terme commun s'ils veulent réussir à aller de l'avant.

J'espère que vous n'avez pas eu autant de rétroaction acoustique que moi. Je suis heureuse de parler avec vous tous et je répondrai avec plaisir à vos questions.

**Le président:** Merci. La rétroaction arrivera sous peu.

Je pense que nous avons M. Beamish au téléphone.

Pouvez-vous nous entendre?

**M. Robert Beamish (directeur, Anokasan Capital):** Oui, je suis au téléphone.

**Le président:** Merci de vous joindre à nous. Je crois comprendre que vous êtes coincé à la station de train, mais vous avez eu l'amabilité de nous téléphoner.

Si vous êtes toujours en mesure de prendre part au processus, vous disposez de 10 minutes pour présenter un exposé, puis quelques questions seront posées, mais compte tenu de l'endroit où vous vous trouvez et ne sachant pas s'il y a du bruit autour de vous, je vous laisse décider.

•(1600)

**M. Robert Beamish:** Je viens tout juste de monter à bord d'un Uber et je suis en route pour la Colline du Parlement, mais je ne sais pas si j'arriverai à temps. J'arriverai peut-être avant 17 h, mais je suis tout de même prêt à présenter un exposé. J'ai mes notes devant moi, et j'espère que vous avez les mêmes.

**Le président:** D'accord. Allez-y. Si le conducteur est d'accord, cela nous convient.

**Des voix:** Ha, ha!

**M. Robert Beamish:** Excellent. Cela me semble bien.

Merci beaucoup de m'accommoder et de m'avoir invité à témoigner. Je m'appelle Robert Beamish, et je suis d'ascendance métisse. Mon père est un Métis ayant des origines algonquiennes et irlandaises, et ma mère est arawak — c'est le nom d'une tribu autochtone en Jamaïque — et afro-jamaïcaine du Ghana.

Mon partenaire d'affaires, Evan Wilcox, également métis, et moi-même avons mis sur pied Anokasana Capital, une maison de courtage qui se spécialise dans l'obtention de capitaux de l'Asie orientale — des investisseurs de la Chine, de Hong Kong et du Japon — pour des projets appartenant à des collectivités autochtones canadiennes. Nous apportons un point de vue différent, en ce sens que nous travaillons surtout avec des collectivités autochtones canadiennes, mais dans une optique internationale, puisque nous mobilisons des investisseurs de l'Asie, de la Chine, de Hong Kong et du Japon, et devons gérer les différences culturelles et le processus d'établissement de relations découlant de [*Inaudible*].

Je vais vous expliquer brièvement comment nous avons commencé. Evan et moi travaillions ensemble à la Chambre de commerce du Canada à Hong Kong. Après une année d'activités florissantes, nous avons fait un retour en arrière et nous avons commencé à poser différentes questions à nos mandants. Nous avons commencé par chercher à savoir quelle proportion des capitaux versés au Canada se rendait jusqu'aux collectivités autochtones et combien de ces entreprises que nous avions aidées à avoir une présence à Hong Kong étaient autochtones. La réponse était un gros zéro. Nous avons entrepris de changer les choses en créant Anokasan Capital. Anokasan signifie aigle en langue crie.

Certaines des pratiques exemplaires que nous avons apprises au fil du temps nous viennent de nos échecs, qui offrent d'excellentes occasions d'apprentissage. Je ne recommande pas toujours cette technique, mais lorsque cela se produit, j'en profite pour en tirer une leçon, c'est certain. Nous allons parler de certains de nos échecs et aussi de certaines de nos réussites.

Tout d'abord, il faut commencer par comprendre. Il faut apprendre à connaître avant de chercher à prendre de l'expansion. Il faut répondre aux besoins de la collectivité et comprendre la collectivité avant de formuler des propositions. Avant de rédiger des contrats ou des ententes, il faut comprendre non seulement les priorités économiques de la collectivité, mais aussi les priorités sociales, et déterminer si un projet peut tenir compte des priorités et des questions sociales. Ensuite — je pense que Raylene en a parlé —, il faut en arriver à un accord entre les responsables du projet, les dirigeants de la collectivité et les membres de la collectivité, car il peut y avoir de nombreux intervenants à la table des négociations, c'est parfois facile de parler pour l'ensemble d'un groupe alors qu'il n'y a pas de consensus.

Pour assurer l'harmonisation au chapitre des communications, il faut fournir une plateforme sur laquelle il est possible d'exprimer les préoccupations, ou en créer une. Il faut entretenir des communications à intervalles réguliers et encourager la rétroaction positive et négative. Le fait d'encourager la rétroaction négative — car il y en aura toujours — permet d'aborder les préoccupations dès le début du processus de planification d'un projet et de l'établissement des relations, plutôt que de devoir les dissiper aux étapes ultérieures, ce qui entraîne d'importants retards. La communication à intervalles réguliers peut être très efficace tout comme la mise en place de mécanismes de règlement des conflits et de tribunes permettant à tous de se faire entendre, car les projets touchent souvent toutes les couches de la collectivité. Même si certaines personnes sont favorables au projet, d'autres ne le sont peut-être pas. Le fait de le savoir dès le départ permet de réagir aux conflits avant le lancement des travaux.

Le prochain point est l'harmonisation culturelle. Nos différences ne peuvent que nous rapprocher une fois que l'on comprend comment elles nous divisent. Notre pratique consiste à prendre activement connaissance de nos propres préjugés culturels, qui influent sur notre manière de faire des affaires, car nous devons composer avec deux cultures très différentes lorsque nous travaillons auprès d'investisseurs de l'Asie orientale et de collectivités autochtones locales. On voit de quelle manière la culture qui les entoure a une incidence sur la façon dont ils mènent leurs activités et qu'ils établissent des relations. Nous sommes également très conscients de la façon dont notre culture influe sur nos façons de faire. Nous déterminons nos propres préjugés, les conséquences qu'ils ont sur notre processus décisionnel et nos activités commerciales, et nous demandons à nos partenaires d'en faire de même.

• (1605)

En outre, faire preuve de proactivité lorsque vient le temps de comprendre les protocoles démontre simplement que vous êtes un bon partenaire pour établir ces relations et saisir les protocoles touchant le territoire, la collectivité et les relations avec les Aînés. Ces protocoles sont essentiels à la culture, à la collectivité et au mode de vie. Tout type de partenariat établi avec la collectivité a des répercussions à bien des égards, et ces protocoles devraient être compris et respectés sur tous les plans par les partenaires techniques et par les représentants du projet.

Nous allons maintenant passer aux quatre E. Le développement durable est à la base des collectivités durables. Les quatre E que nous

cherchons à intégrer sont l'emploi, l'équité, l'environnement et l'éducation. On en tient maintenant compte et on cherche à les intégrer dans de nombreux projets différents. On les intègre dès le départ après la phase axée sur la connaissance et la compréhension.

Une fois que nous avons transmis ces connaissances à la collectivité, nous cherchons des moyens d'intégrer ces quatre E dans des propositions qui ont du sens et de l'importance pour cette collectivité et ses besoins particuliers. Nous ne voulons pas que ces éléments soient intégrés comme deux concessions ajoutées à la proposition d'un projet; nous voulons qu'elles soient intégrées d'emblée pour que nous puissions montrer notre engagement à l'égard non seulement du projet, mais aussi de la collectivité, car ce sont des projets à long terme qui nécessitent de longues relations avec les partenaires.

Pour ce qui est des pratiques exemplaires nous concernant, le dernier élément serait l'harmonisation des renseignements, ce qui revient à dire que ce qui est mesuré est fait. Tout comme les projets sont mesurés à intervalles réguliers, on mesure l'évolution des projets de même que les objectifs et certains signes de progrès. Ces mesures devraient exister également pour les initiatives communautaires, puisqu'elles concernent l'emploi et l'éducation, pour deux raisons. D'abord, elles montrent que ces initiatives sont mises en place et que certains des aspects convenus dans les propositions ont été respectés.

Ensuite, les renseignements sont essentiels pour bien des collectivités, qui sont nombreuses à ne pas avoir accès à des renseignements statistiques. Le fait de pouvoir fournir des chiffres et des statistiques peut aider les décideurs à adopter des politiques significatives une fois qu'ils connaissent certaines tendances et données démographiques touchant leur propre collectivité.

Ce sont nos pratiques exemplaires.

Nous sommes également tombés dans certains pièges. Tout d'abord, ne pas répondre ne veut pas nécessairement dire que l'on est désintéressé. Tant de gens portent différents chapeaux au sein d'une collectivité, et les échéanciers peuvent être très étendus. Ce qui est un échéancier pour nous n'en est peut-être pas un pour eux. Nous ne savons pas tout ce qui se passe au sein de la collectivité, nous ne connaissons pas les protocoles à respecter ni les personnes à qui il faut parler pour obtenir une approbation. Parfois, l'absence de réponse ne veut pas dire qu'il n'y a plus d'intérêt pour le projet. Voilà pour le premier élément.

J'aimerais également souligner que le fait d'entretenir des relations trop ciblées présente un risque. Nous avons vécu une situation où nous travaillions avec une collectivité dans le Nord de la Colombie-Britannique, et nous ne traitions qu'avec un développeur économique en particulier. Malheureusement, l'épouse de cet homme est décédée, et il était incapable de poursuivre son travail et a démissionné de son poste. Toutes nos négociations jusqu'à ce point avaient été menées avec cette personne, et c'est cette seule personne qui avait participé aux activités visant à élaborer le projet et à comprendre le rôle que jouerait la collectivité, puis tout est tombé à l'eau.

Il est important d'en prendre note et d'intégrer plus de gens au processus.

**Le président:** Monsieur Beamish, je vais vous demander de conclure si vous le pouvez.

**M. Robert Beamish:** Tout à fait.

Les deux derniers pièges sont les suivants: les changements de gouvernement et le manque de compréhension de la structure juridique de la collectivité. Enfin, le point le plus important, c'est d'appliquer d'anciennes connaissances à une nouvelle situation et de traiter chacune des situations comme si elle était nouvelle. Même si vous pouvez tirer des leçons de votre expérience passée, vous devriez jeter un regard nouveau sur chacune des collectivités.

C'est tout.

Merci beaucoup du temps que vous m'avez accordé. Je suis désolé de ne pas avoir pu être présent. J'arrive tout juste à l'édifice de l'Ouest. Je vais voir si je peux passer le poste de sécurité pour venir vous rejoindre à l'intérieur.

• (1610)

**Le président:** Merci beaucoup.

Monsieur Hehr, vous êtes le premier.

**L'hon. Kent Hehr (Calgary-Centre, Lib.):** Merci beaucoup, mesdames et messieurs, de vos exposés très francs.

C'est formidable qu'il y ait des voix autochtones avec nous pour nous éclairer sur les pratiques exemplaires à l'échelle internationale et guider notre manière de procéder à l'avenir de façon à favoriser une meilleure exploitation de ressources.

J'écoutais très attentivement, et vous semblez dire qu'il est très important de mobiliser la collectivité dès le départ pour réussir à exploiter les ressources et s'assurer que la société exploitant les ressources et les gens qui occupent la terre comprennent les solutions envisageables pour les deux parties. Avez-vous réalisé une bonne partie du travail nécessaire pour assurer la mise en oeuvre réussite d'un projet?

**M. Robert Beamish:** La mobilisation précoce est fondamentale. La mobilisation est inévitable, donc plus vite vous amorcez la discussion, plus vous montrez que vous investissez non seulement dans la relation, mais également dans la collectivité et dans la réussite mutuelle.

**L'hon. Kent Hehr:** Madame Whitford, à la lumière de votre travail en Équateur et à l'étranger, quelles pratiques exemplaires avez-vous observées, adoptées ou apprises qui pourraient être mises en oeuvre au Canada pour assurer la réussite des projets à l'avenir?

**Mme Raylene Whitford:** Je pense que c'est une question très pertinente et très vaste. Comme je l'ai dit, j'ai appris trois principes clés en Équateur.

Premièrement, il faut diversifier les sources de revenus, en s'assurant que la collectivité ne dépend pas totalement de l'industrie énergétique et des revenus générés par cette industrie.

Deuxièmement, il faut s'assurer d'avoir les capacités dans l'ensemble de la collectivité, et pas qu'un technicien formé. Tous les gens, des jeunes de 5 ans aux Aînés, doivent en apprendre plus au sujet des activités menées et être en mesure de faire croître ces connaissances. Cela contribuera à la collectivité dans son ensemble.

Troisièmement, il faut s'assurer d'avoir un projet durable. Il faut mettre en place un plan à long terme. Un de mes conseillers à Canative Energy dit qu'il faut réfléchir à long terme. Ce n'est pas un projet à court terme. Vous cherchez peut-être un modèle d'entreprise à court terme, mais il faut penser aux 50, 70 ou 100 années à venir. D'après mon expérience au sein de l'industrie énergétique, ce n'est normalement pas le cas, donc il faut changer la manière de penser.

Pour terminer, je ne l'ai pas mentionné, mais il ne faut pas faire abstraction de l'opinion des jeunes dans l'industrie. Il y a beaucoup de sexisme, de racisme et d'âgisme. Une des raisons pour lesquelles

j'ai hâte de revenir au Canada, c'est pour dialoguer avec mon groupe de pairs autochtones, qui font des choses passionnantes et qui ont une vision du monde très différente. Oui, nous sommes impatients d'être entendus.

**L'hon. Kent Hehr:** Je comprends vos commentaires, madame Whitford. Diriez-vous que l'approche adoptée à l'égard de ces avantages mutuels et des ententes communautaires connexes devrait être axée sur le renforcement de la capacité de la collectivité et non seulement sur les résultats économiques, de sorte que certaines de ces répercussions sociales soient également intégrées à ce que vous essayez de bâtir entre les deux organisations?

**Mme Raylene Whitford:** Oui, absolument. Je pense que le renforcement de la capacité devrait représenter une part importante, mais il ne faut pas non plus faire abstraction des répercussions économiques et environnementales. C'est un équilibre fragile, mais j'ai souvent le sentiment... À tout le moins, en Équateur, le renforcement de la capacité était la lacune que Canative cherchait à combler. Souvent, on donnait des biens à ces collectivités, comme des hôtels ou des barges, et on leur apprenait à s'en servir, mais elles ne pouvaient pas les monétiser simplement parce qu'elles n'avaient pas les connaissances nécessaires.

Ce n'est pas aussi simple que d'apprendre à se servir d'un système de comptabilité. Il faut comprendre le flux de trésorerie et les impôts. Nous avons collaboré avec une collectivité à la frontière de la Colombie. Les femmes de la collectivité avaient décidé d'élever des poulets et de les vendre au service de traiteur local. Au lieu de venir de Quito et d'être transportés par bateau sur la rivière pendant 12 heures, les poulets étaient élevés dans la collectivité et vendus sur place. Toutefois, les femmes n'avaient pas compris qu'elles allaient devoir payer de l'impôt et, à la fin de l'année, elles se sont retrouvées avec une facture d'impôt de 20 000\$ qu'elles ne pouvaient pas payer.

C'est très important d'acquérir cette connaissance des éléments commerciaux concrets. Cela ne devrait pas appartenir à un seul petit groupe de personnes qui exploitent l'entreprise, laquelle fait affaire avec l'industrie énergétique. Les activités devraient être accessibles à toute la collectivité.

• (1615)

**L'hon. Kent Hehr:** À mes amis du Conseil des ressources indiennes du territoire visé par le Traité n° 6, de Onion Lake et de Lloydminster, j'ai en fait eu le privilège de jouer au hockey à Lloydminster en 1987 et 1988, et j'ai travaillé à l'usine de traitement de Lloydminster. Je connais un peu la région, et c'est un honneur de vous avoir avec nous messieurs.

Ma question concerne la mobilisation précoce, le fait de mettre en place ce processus selon lequel vous êtes pleinement intégrés à la collectivité. Pensez-vous que cela engendre plus de réussites? Devrait-on intégrer cette façon de faire à nos pratiques exemplaires pour nous assurer d'établir cette communication qui mène à une situation avantageuse pour tous?

**Le chef Delbert Wapass (commissaire, Conseil des ressources indiennes):** Bon après-midi à tous. Je suis Delbert Wapass.



Il s'agit d'une question très importante. Lorsqu'on travaille avec les Premières Nations, ce n'est pas une question d'argent, n'est-ce pas? Il s'agit d'établir des relations, d'inspirer la confiance. C'est une question de compréhension: il faut comprendre l'environnement et le fait que l'économie et l'environnement n'ont pas à être en opposition. Lorsqu'on se comprend mutuellement... Nous sommes passés par là quand il y a eu le déversement de pétrole de Husky Energy en juillet 2016. Nous aurions pu nous en prendre à Husky pour le déversement et nous acharner sur l'entreprise, mais nos Aïnés et notre collectivité ont choisi de collaborer, de comprendre et de s'appuyer sur cette base pour améliorer les choses.

Si nous n'avions pas eu cette relation de compréhension mutuelle déjà établie, reposant sur une entente mutuelle et une compréhension de notre collectivité... Les responsables de l'entreprise ont compris que, au sein de notre collectivité de Premières Nations, nous avons été formés à devenir des champions pour administrer la pauvreté. Nous devons...

**Le président:** Je vais devoir vous interrompre...

**Le chef Delbert Wapass:** ... nous entraîner pour régler le problème et devenir des champions en administration du patrimoine, et cela n'est pas possible sans établir de relations. Cela découlera de la compréhension et de la mobilisation précoce.

**Le président:** Merci.

Monsieur Genuis, c'est à vous.

**M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC):** Je remercie chaleureusement chacun d'entre vous. Ce sont des témoignages éloquentes et importants, et j'espère que nombre de Canadiens auront l'occasion d'entendre ce que vous avez dit aujourd'hui et ce que vous aurez à dire dans l'avenir. Une de mes frustrations, ce sont les politiciens qui disent écouter les peuples autochtones, mais seulement lorsque ceux-ci sont entièrement d'accord avec eux sur tout. Il est très important que vous, en tant que chefs autochtones, ayez l'occasion de parler pour vous-mêmes de votre expérience et que nous vous écoutions.

J'aimerais vous transmettre les salutations de notre porte-parole des ressources naturelles, Shannon Stubbs, qui regrette de ne pas pouvoir être ici et qui, je le sais, vous admire tous beaucoup. Elle aurait aimé être parmi nous aujourd'hui. J'ai l'honneur d'être ici en son nom.

Je voulais vous parler de l'obligation de mener des consultations lorsque les gouvernements instaurent des politiques anti-énergie et anti-développement. Nous avons récemment reçu des fonctionnaires au Comité qui nous ont dit clairement qu'ils croient qu'il existe une obligation juridique de mener des consultations relativement à toute décision qui a des incidences sur des communautés autochtones. Dans ce contexte, cela inclut non seulement les décisions d'exploiter une ressource, mais également celles d'imposer des restrictions sur l'exploitation de la ressource. Autrement dit, avant d'imposer une politique qui crée une zone interdite aux navires-citernes et qui interdit l'exportation de ressources naturelles au large de la côte nord de la Colombie-Britannique, on doit consulter les peuples autochtones. Avant l'imposition de l'interdiction du forage au large des côtes de l'Arctique, on avait l'obligation juridique de mener des consultations.

Ce que les fonctionnaires nous ont dit également à ce moment-là, c'était qu'ils ne disposaient d'aucune information sur des consultations qui auraient été menées auprès de communautés autochtones avant l'imposition de ces politiques.

Commençons, en particulier, par les représentants du Conseil des ressources indiennes. Convenez-vous qu'il y a une obligation de mener des consultations lorsqu'on impose des politiques anti-énergie et anti-développement? Le gouvernement a-t-il mené des consultations concrètes à cet égard? Quel genre de recours avez-vous si le gouvernement fait fi de vos droits et de vos possibilités?

• (1620)

**Le président:** Je suis désolé.

Monsieur Hehr.

**L'hon. Kent Hehr:** Cette étude est censée porter sur les pratiques exemplaires utilisées dans le monde et les leçons que nous pouvons tirer de ces expériences en vue de les intégrer aux nôtres dans l'avenir. Je ne crois pas que les questions de mon collègue ajoutent quoi que ce soit à l'étude ou la font progresser.

**M. Garnett Genuis:** Monsieur le président, au sujet de ce rappel au Règlement, il est clair que mon collègue qui est censé représenter Calgary ici n'est pas à l'aise avec les questions, mais je crois qu'elles découlent manifestement des témoignages que nous venons d'entendre. Les témoins ont parlé directement de leurs préoccupations concernant les politiques anti-énergie imposées par le gouvernement et les incidences négatives qu'elles ont sur eux. Je souhaite vraiment entendre leur réponse.

**Le président:** Notre collègue de Calgary, et je vous inclus dans ce...

**M. Garnett Genuis:** Je ne suis pas de Calgary. Je suis de Sherwood Park.

**Le président:** Je faisais référence à M. Hehr; vous venez de dire qu'il était votre collègue. Quoi qu'il en soit, je vous remercie.

Il a bien fait valoir son point, à mon avis. L'étude porte sur les pratiques exemplaires utilisées dans le monde. Il faisait valoir que votre question n'a aucun lien avec les pratiques exemplaires. Je crois qu'il a invoqué le Règlement de façon tout à fait justifiée, alors je vous demanderais d'en tenir compte dans l'avenir et de poser vos questions en conséquence.

**M. Garnett Genuis:** Est-ce que l'imposition par l'actuel gouvernement de politiques anti-énergie et anti-développement sans consultation des communautés autochtones reflète les pratiques exemplaires utilisées dans le monde?

**M. Wallace Fox:** Reflètent-elles...? J'étais curieux. J'ai fait ce geste. Le gouvernement a une écoute sélective. Personne ne nous a consultés à propos d'un projet de loi en cours de rédaction et qui est examiné par le gouvernement... personne.

Ils ont déjà établi un processus. Je dis « ils », ce qui signifie le gouvernement et l'APN, laquelle ne parle pas au nom de chacune des nations souveraines. C'est là où se situe le problème.

**M. Garnett Genuis:** Merci beaucoup. C'est un point important.

Avez-vous eu, en tant que titulaires de droits, chefs de communautés autochtones et chefs de nations qui sont censés avoir une relation de nation à nation avec le gouvernement fédéral — votre information est très importante —, l'occasion de rencontrer le premier ministre et le ministre des Ressources naturelles?

**M. Wallace Fox:** Personnellement, je ne les ai pas rencontrés, mais peut-être qu'eux, oui.

**Le chef Delbert Wapass:** Lorsqu'il s'agit de consultation, je crois qu'il y a beaucoup d'ingérence. Je pense que le gouvernement avait de bonnes intentions en établissant ce processus, mais lorsqu'il y a de l'ingérence de l'APN et d'autres qui disent comment doivent se passer les choses, ce qui nuit à la relation entre le gouvernement et les Premières Nations, cela peut poser problème. En matière de mobilisation et de consultation, le fait que les gens qui conseillent le gouvernement décident ce que sont des consultations sérieuses entre peut-être en conflit avec la façon dont les Premières Nations elles-mêmes veulent être consultées, mais ils peuvent également s'entendre. Tout cela dépend de la manière dont vous communiquez avec les Premières Nations.

Je peux parler du gouvernement actuel et remonter au gouvernement précédent. Je peux revenir à... et nous l'entendons également à la maison, en tant que chefs autochtones: « Vous ne nous avez pas consultés. Vous demandez au gouvernement de vous consulter, mais vous ne nous consultez même pas efficacement, et nous sommes vos membres. » Nous sommes toujours coupables de cela. Le défi est de s'assurer qu'il y a une ouverture et une volonté de s'adapter s'il le faut, lorsqu'il s'agit de consultation, afin de respecter les normes en vigueur dans la communauté. Une seule consultation n'est pas la solution. Même pour nous, dans notre propre communauté autochtone, nous devons mener plus d'une consultation pour obtenir un oui ou pour continuer d'obtenir un non. Nous avons au moins mené des consultations. Il importe d'avoir une communication et une mobilisation adéquates.

● (1625)

**M. Garnett Genuis:** Alors, vous vous attendez très clairement à être consultés non pas seulement juste avant qu'un projet aille de l'avant, mais également avant que les politiques qui bloqueront les projets soient mises en place. Si je comprends bien ce que vous dites, vous êtes d'avis qu'il y a une obligation absolue de mener des consultations non pas seulement avant votre approbation, mais également après la mise en place d'obstacles comme ceux qui se dressent dans les projets de loi C-48 et C-69.

**Le chef Delbert Wapass:** Je crois qu'il est important de comprendre ce qui est proposé. Nous recevons effectivement l'information, mais avoir les moyens et les ressources pour la comprendre est une autre question. Comment définissez-vous « concrète »? Sous quel angle définissez-vous cela?

**Le président:** Chef, je dois vous arrêter ici. Nous avons dépassé le temps alloué. Merci.

Monsieur Cannings.

**M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NPD):** Merci à tous de votre présence ici; j'imagine qu'il y a quelqu'un qui est encore en route. Jevous suis vraiment reconnaissant de vos témoignages. Ils sont très intéressants.

Je vais commencer par vous, madame Whitford, parce que je veux entendre davantage sur votre expérience en Équateur. J'y suis allé à plusieurs occasions, mais seulement quelques jours ou quelques semaines à la fois. J'ai passé du temps dans la région de l'Orient. Lorsque j'y suis allé la première fois, à la fin des années 1980, j'ai trouvé que ça ressemblait au Nord du Canada, malgré le fait que c'était une jungle étouffante. C'était une vaste région sauvage où les gens croyaient qu'une énorme quantité de ressources et de richesses étaient produites pour l'Équateur, mais ils n'avaient pas l'occasion d'en profiter beaucoup. Il y avait, à ce moment-là, des relations négatives entre les populations autochtones et les sociétés exploitantes de ressources, y compris certaines sociétés canadiennes. Je pense même que des poursuites sont en cours à cet égard.

Pourriez-vous nous dire, de manière générale pour commencer, puisque manifestement beaucoup de choses se sont produites avant que vous y soyez allé, qu'est-ce qui, selon votre expérience, a changé en Équateur dont le Comité et le gouvernement pourraient tirer des leçons afin de mieux faire participer les peuples autochtones aux décisions relatives aux ressources et à l'extraction des ressources?

**Mme Raylene Whitford:** Permettez-moi d'être entièrement transparente. L'Équateur n'est pas un modèle de pratiques exemplaires pour les peuples autochtones et l'industrie énergétique. Le pays éprouve encore beaucoup de problèmes. À ma connaissance, il n'y a aucun pays dans le monde où les choses fonctionnent parfaitement et où tout le monde est heureux. Je crois que vous allez peut-être recevoir des témoins de la Nouvelle-Zélande, qui est en tête de peloton, à mon avis, mais qui connaît également nombre de problèmes.

J'essaie de ne pas me laisser démoraliser par les relations négatives qui règnent dans l'industrie. Je me penche sur les éléments non critiqués et j'en tire parti. Oui, un énorme recours collectif, qui dure depuis 16 ans, n'est pas encore réglé. C'est encore un problème. Oui, il existe encore des préoccupations environnementales. Nombre de communautés sont insatisfaites de leur relation avec le gouvernement, la société pétrolière nationale et les sociétés minières. Ce n'est pas un endroit parfait, mais ce que nous voyons, et ce que je vois, ce sont de petits éléments de changement.

Dans les interactions que j'ai eues avec les communautés que j'ai rencontrées, ce n'est pas que les gens ne voulaient pas travailler de concert avec l'industrie, mais ils ne savaient pas comment. Parfois, on leur donnait des outils, mais ils ne savaient pas comment s'en servir ou comment les monétiser, et cela les frustrait.

Par exemple, j'ai eu l'heureuse occasion de rencontrer un jeune avocat qui est allé à Quito pour étudier puis est retourné dans sa communauté. Il était très ouvert d'esprit et disposé à profiter des différentes possibilités que pouvait lui offrir l'industrie, mais il a vite déchanté par pure frustration. Je crois que nombre d'éléments ont contribué à cela, mais on commence à voir des gens qui vont de l'avant, et les choses commencent à changer. Il faut seulement garder l'élan.

J'ai consacré ma carrière à ce secteur. Ma mission est d'apporter ma contribution aux discussions positives et d'obtenir des résultats positifs pour les communautés autochtones et l'industrie.

● (1630)

**M. Richard Cannings:** Vous avez mentionné l'importance du renforcement des capacités ou des capacités au sein des collectivités. Nous en avons beaucoup entendu parler, non pas seulement dans le cadre de l'étude du Comité, mais également dans d'autres études sur l'industrie minière. Comment cela se passe-t-il en Équateur? Avez-vous vu de bons exemples, peut-être en Équateur ou au Canada, d'initiatives importantes que nous pourrions examiner, qu'il s'agisse seulement d'amener les jeunes à fréquenter les établissements d'enseignement pour les former dans divers domaines ou d'offrir une formation en cours d'emploi et ce genre de choses?

**Mme Raylene Whitford:** Je suis l'exemple d'une personne qui a reçu de l'éducation et des bourses; les gens de ma communauté m'ont encouragée à poursuivre mes études. J'en suis très reconnaissante. Si je n'avais pas pu compter sur le regretté Herb Belcourt, qui m'a appuyée au cours de mon cheminement, je ne serais pas ici devant vous aujourd'hui. Mais je crois qu'il y a différents niveaux d'éducation, comme la formation professionnelle. Nous voulons plus de médecins, d'avocats et de politiciens autochtones, mais nous désirons également qu'il y ait plus de personnes de métier qui sont autochtones; nous souhaitons que les Aînés et les écoliers commencent à penser comme des entrepreneurs.

Je crois que les Autochtones ont l'entrepreneuriat dans le sang. Ils sont naturellement de bons travailleurs selon ce que j'ai vu partout dans le monde. Il ne s'agit pas de forcer les choses, mais d'offrir l'occasion d'apprendre différentes façons de faire les choses à différents niveaux. De ce que j'ai observé, par exemple, les écoliers — et c'est à El Oriente, où il y a des salles de bain communes parce que les maisons n'ont même pas leurs propres toilettes — souhaitent en apprendre plus sur ce qu'est une analyse de rentabilisation, ou veulent savoir comment faire un travail ou ce que font les autres. Je crois qu'il faut utiliser cet intérêt et amener les gens à se familiariser avec ces concepts occidentaux.

**Le président:** Monsieur Tan.

**M. Geng Tan (Don Valley-Nord, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur présence avec nous aujourd'hui.

Monsieur Fox, j'imagine que vous ainsi que vos collègues êtes tous des chefs et que vous représentez vos propres communautés. Avez-vous déjà éprouvé des difficultés à communiquer un message aux intervenants, qu'il s'agisse d'une société pétrolière et gazière ou de membres de votre communauté? Si oui, qu'avez-vous fait pour remédier à ce problème de communication afin que votre message soit entendu et accepté par les intervenants?

•(1635)

**M. Wallace Fox:** En ce qui nous concerne, nous avons la technologie, comme tout le monde aujourd'hui. Nous avons un bulletin d'information. Des avis sont affichés bien avant les audiences et les forums communautaires.

De plus, nous avons l'occasion d'aller rencontrer nos membres qui vivent dans quelques-uns des grands centres, comme Saskatoon et Edmonton, pour leur donner un avis à l'avance.

Pour ce qui est des consultations...

**M. Geng Tan:** Vous parlez des types de réunions. Voici ce que je demande. Vous avez probablement vos propres idées et avez pris vos propres décisions. Vous souhaitez communiquer votre décision aux intervenants, et vous voulez que ces derniers acceptent votre message, votre décision ou votre point de vue. Avez-vous déjà éprouvé des difficultés à le faire? Si oui, comment avez-vous réglé ce genre de situation?

**M. Wallace Fox:** Nous le faisons en sensibilisant les gens pour qu'ils comprennent quels ont été les processus et de quelle façon nous devons aller de l'avant collectivement. On ne peut jamais avoir un appui à 100 %, il faut donc que les gens s'unissent et dégagent un consensus pour que les choses puissent aller de l'avant. Voilà le défi auquel nous faisons face, nous n'avons jamais un appui sans réserve, il faut donc entamer un processus de mobilisation, comme il a été mentionné plus tôt. Voilà les défis auxquels nous faisons face.

Encore une fois, il s'agit d'amener l'industrie dans la communauté et permettre à nos membres de se faire entendre, d'exprimer leurs

préoccupations, de poser des questions et de demander les précisions dont ils pourraient avoir besoin sur certains points qu'ils ne comprennent pas. Voilà ce que nous devons surmonter à l'interne.

**M. Geng Tan:** En quoi vos collectivités seraient-elles différentes aujourd'hui si votre conseil n'avait pas été créé il y a plus de 30 ans? Qu'est-ce qui serait différent s'il n'y avait pas eu ce conseil il y a 30 ans? Qu'est-ce qui différerait entre cette époque et aujourd'hui? Quelle est sa fonction, selon vous? Quelle est l'efficacité de votre conseil?

**Le chef Delbert Wapass:** Nous avons un conseil il y a 30 ans.

**M. Geng Tan:** Oui.

**Le chef Delbert Wapass:** Nous étions donc aussi efficaces à l'époque que nous le sommes aujourd'hui.

**M. Geng Tan:** Je pensais que ce conseil n'existait pas il y a 30 ans. Quelle est donc la différence à l'heure actuelle dans votre collectivité?

**M. Wallace Fox:** Voulez-vous parler du Conseil des ressources indiennes?

**M. Geng Tan:** Le Conseil des ressources indiennes, oui.

**Le chef Delbert Wapass:** Le Conseil des ressources indiennes.

**M. Wallace Fox:** Pourriez-vous nous en parler?

**M. Stephen Buffalo (président-directeur général, Conseil des ressources indiennes):** Bonjour à tous. Merci de l'occasion qui nous est offerte aujourd'hui.

Le Conseil des ressources indiennes a été mis en place en raison de la nécessité de défendre les droits, d'informer notre peuple sur l'industrie et de renforcer cette capacité afin d'en arriver où nous en sommes aujourd'hui. Évidemment, au fil du temps, notre peuple a appris à participer activement.

Même à l'époque, l'environnement était une préoccupation et nous faisons de notre mieux pour le protéger et garder cet équilibre, puisque cela a éventuellement mené au développement économique. La nécessité de mettre en place le CRI il y a 30 ans a été mûrement réfléchi, et je suis ravi que les dirigeants de l'époque se soient rassemblés afin de le créer.

**M. Geng Tan:** Vous venez de mentionner la capacité. Dans l'exposé de M. Fox, j'ai cru comprendre que 60 % de vos profits sont utilisés pour renforcer la capacité dans vos collectivités. Qu'avez-vous été en mesure de renforcer avec ces profits ou ce financement?

**M. Wallace Fox:** Dans le cas d'Onion Lake, au cours de mon mandat en tant que chef, nous avons tiré ces recettes des redevances, des partenariats et des contrats, et nous avons créé des emplois, acheté une entreprise de construction; des gens, qui dépendaient des prestations d'aide sociale de 150 \$ par mois, se sont mis à gagner 2 000 \$ par semaine en conduisant de la machinerie lourde. Nous avons construit des routes, des immeubles locatifs et des bassins d'épandage. Nous avons investi dans un programme de charpenterie. Nous avons construit entre 400 et 500 foyers avec les ressources — encore une fois, avec des emplois, une formation en cloison sèche, à la fois pour les hommes et les femmes. Nous avons construit notre propre école, notre propre centre de formation. Nous avons notre propre maison de soins. Nous envisageons maintenant d'avoir un hôpital privé, à Leduc — on parle ici de 100 millions de dollars.

Donc, encore une fois, lorsqu'on prend cet investissement, qu'on crée cette infrastructure matérielle, il n'y a pas... Nous avons acheté des terres le long du cours d'eau, par exemple. J'entends des histoires et je lis des articles sur nos proches dans le nord de l'Ontario, du Manitoba, etc., qui n'ont pas d'accès à l'eau ni d'infrastructures. Nous avons vu cela comme étant un besoin. Notre peuple nous a confié un mandat: créer des emplois, des logements et une infrastructure, et c'est ce que nous tentons de faire.

• (1640)

**M. Geng Tan:** Peut-être y a-t-il plus de jeunes qui ont accès à l'enseignement supérieur.

**M. Wallace Fox:** Exactement. Avant, dans les années 1970 et 1980, il n'y avait, au sein des Premières Nations, que les enseignants qui avaient fait des études postsecondaires. Nous avons maintenant des avocats, des médecins, des dentistes et des architectes. Nous avons une éducation diversifiée partout au pays où vont nos membres — pas seulement Onion Lake, mais les Premières Nations en général.

**M. Stephen Buffalo:** Puis-je ajouter quelque chose, monsieur le président.

**Le président:** Très rapidement, oui.

**M. Stephen Buffalo:** Une chose que le chef Fox n'a pas mentionné et qui connaît beaucoup de succès, c'est le fait de prendre l'argent de la fiducie indienne, du fonds d'argent des Indiens, et de créer son propre fonds d'épargne du patrimoine, en plus de la Nation crie de Samson et la Nation crie de Ermineskin. C'est très novateur, parce que c'est protégé et que c'est en place pour longtemps, pourvu que les investissements soient en notre faveur. C'est très novateur et c'est là où Pétrole et gaz des Indiens du Canada ne s'est pas acquitté de sa responsabilité fiduciaire à titre de fiduciaire pour notre peuple.

**Le président:** Merci. Je dois poursuivre, désolé.

Monsieur Beamish, je vous remercie de vous joindre à nous.

Monsieur Schmale, vous avez la parole pour cinq minutes.

**M. Jamie Schmale (Haliburton—Kawartha Lakes—Brock, PCC):** Merci, monsieur le président. Je vous remercie de m'accorder du temps.

Je remercie tout le monde de leur présence ici aujourd'hui.

J'estime que l'un des points communs que nous avons entendus dans ce groupe, dans tous vos exposés, ce sont les possibilités que permet une économie forte au sein de votre nation. Je me demandais — et n'importe qui peut prendre la parole, mes amis du CRI ou Mme Whitford — si nous pouvions peut-être aborder ce sujet plus souvent. Lorsqu'il vous est possible d'avoir un environnement qui permet ce rayonnement, cette croissance économique, cela crée plus d'emplois, permet une meilleure éducation, de meilleures possibilités. L'ensemble de la collectivité prospère, et cela continue.

Je ne sais pas qui veut prendre la parole en premier. Je pense que le chef Wapass le souhaite; ce sera ensuite à Mme Whitford.

**Le chef Delbert Wapass:** C'est une excellente question. Merci beaucoup.

Nous étions probablement, à l'époque, une collectivité démunie. Nous sommes partis de rien. Notre situation financière était terrible. Nous sommes partis de cette situation et nous nous sommes réunis en tant que collectivité. Donc, qu'avons-nous fait? Nous avons alors négocié des droits fonciers issus des traités, lesquels ont eu des retombées; nous avons ensuite négocié des revendications particulières, lesquelles ont également eu des retombées.

Plus récemment, nous avons fait d'autres investissements. Nous avons l'industrie du pétrole et du gaz, nous avons nos activités d'exploitation agricole, et ainsi de suite. Cependant, alors que ces entreprises allaient bon train, nous ne pouvions pas laisser la collectivité derrière sur le plan de la formation, n'est-ce pas? Nous n'avions pas suffisamment d'argent pour la formation. Vous devez comprendre que beaucoup des nôtres, dans notre collectivité en particulier, sont issus de générations qui n'ont pas travaillé, car cette possibilité ne leur était pas offerte. Ils ont travaillé sur des exploitations agricoles, et ainsi de suite, mais il y avait le système de dépendance. Ce dernier a été mis en place, et notre peuple en est devenu dépendant, et c'est le chemin qu'il a emprunté. Nous sommes partis de là, nous avons emprunté de l'argent et nous avons fait d'autres investissements. Nous avons investi 8 millions de dollars dans Westleaf Cannabis, qui représente maintenant une entreprise de 60 millions de dollars pour la Première Nation de Thunderchild en particulier.

En ce qui concerne l'emploi et la formation, c'est là que vont les retombées pour la Première Nation de Thunderchild.

**M. Jamie Schmale:** Vous donnez à votre collectivité le pouvoir d'agir.

**Le chef Delbert Wapass:** Exactement.

Nous avons par la suite créé des partenariats, puisque nos finances démontrent que nous sommes de bons gestionnaires de portefeuille. Nous avons d'autres industries; d'autres établissements se tournent vers nous et affirment qu'ils se sentent à l'aise d'investir et d'établir des partenariats avec nous. Nous avons donc établi un partenariat en matière d'éducation avec la Calgary Academy pour nous aider avec la lecture, l'écriture et les mathématiques pendant que nous améliorons d'autres volets de notre système d'éducation.

C'est ce que cela a fait pour nous. Il y a encore beaucoup de chemin à faire.

• (1645)

**M. Jamie Schmale:** J'estime que cela touche également le fait que vous avez un pouvoir à l'échelle locale et que vous êtes en mesure de prendre des décisions.

**Le chef Delbert Wapass:** Nous avons effectivement un pouvoir au à l'échelle locale, et nous sommes en mesure de prendre des décisions, mais la Loi sur les Indiens a freiné bon nombre des décisions. Dans la Loi sur les Indiens, nous devons quémander notre propre argent. L'argent que nous recueillons avec nos baux et ainsi de suite est déposé dans un fonds en fiducie et nous devons présenter une résolution du conseil de bande et expliquer pourquoi nous voulons notre argent.

La société en général se demande pourquoi les peuples des Premières Nations ne prennent pas les choses en main. Le système ne nous permet pas de le faire à moins que nous n'acceptions les régimes législatifs qui sont en place, bien souvent au détriment d'un traité. Nous nous retrouvons coincés entre l'arbre et l'écorce, en ne perdant pas de vue l'objectif, qui est d'amener la communauté à passer de la pauvreté à la richesse.

**M. Jamie Schmale:** Peut-être pourrions-nous également parler de cela, pendant que nous parlons des possibilités qui sont créées par cela et par l'entremise du programme de consultation.

Lorsque le projet Northern Gateway a été rejeté, environ 2 milliards de dollars en gains potentiels ont été perdus pour les 31 collectivités des Premières nations.

**Le président:** Monsieur Schmale, M. Hehr...

**L'hon. Kent Hehr:** Encore une fois, j'estime que nous devrions nous concentrer sur ce que le rapport...

**M. Jamie Schmale:** C'est ce que nous faisons. Si nous parlons de consultation et qu'ils n'ont pas été consultés à ce sujet, et qu'ils parlent de richesse et de possibilités, cela se rapporte exactement à ce dont nous parlons.

**L'hon. Kent Hehr:** Nous parlons des pratiques exemplaires utilisées dans le monde et de ce qui a fonctionné...

**M. Jamie Schmale:** Nous parlons des pratiques exemplaires utilisées dans le monde et de leur lien avec les pratiques internes, parce que nous ne contrôlons que nos frontières. J'estime donc que cela s'y rapporte parfaitement.

**Le président:** Si la question porte précisément sur des faits par rapport à quelque chose qui a eu lieu ici, je suis d'avis que cela ne concerne pas les pratiques exemplaires utilisées dans le monde.

Si vous êtes en mesure d'établir un lien, monsieur Schmale, c'est bien, mais autrement, j'estime que le point de M. Hehr est correct.

**M. Jamie Schmale:** Si nous parlons de possibilités, et vous en avez mentionné quelques-unes... Lorsque d'éventuelles mesures législatives font l'objet d'un débat, si vous n'êtes pas consulté, vous risquez de perdre d'éventuelles possibilités.

**Le chef Delbert Wapass:** En ce qui concerne l'oléoduc Trans Mountain par exemple, jamais auparavant n'ai-je entendu parler d'un gouvernement offrant aux Premières Nations la possibilité d'investir. Nous sommes enthousiastes en tant que peuple des Premières Nations d'avoir l'occasion de faire partie des principaux intervenants. Comment pouvons-nous saisir cette occasion sans la laisser passer? Une partie de la solution consiste à faire cela est de convaincre notre propre peuple.

Nous sommes les gardiens de la terre. En tant que tels, nous veillons à ce que l'environnement passe avant tout: l'eau, les océans, les cours d'eau, le saumon, et ainsi de suite. Voilà qui nous sommes en tant qu'Autochtones. Cependant, pour une raison quelconque, certaines personnes pensent qu'il est impossible de concilier cela avec l'économie. Le fait d'être propriétaire d'un oléoduc vous offre une place de choix pour déterminer le type de normes environnementales, par exemple, et le type de consultation, qui pourrait prendre la forme d'une collaboration avec les Premières Nations qui seront touchées et celles qui ne le seront pas.

**Le président:** Merci.

Je vais devoir vous arrêter ici. Vous avez dépassé le temps qui vous était alloué.

Monsieur Serré, il me semble que c'est votre tour.

**M. Marc Serré (Nickel Belt, Lib.):** Je remercie tous les témoins de leur exposé et du travail qu'ils accomplissent. Pour ce qui est du conseil, je suis épaté. Je souhaiterais que l'on mette en place une étude pour tenter de voir comment nous pourrions appliquer votre modèle partout au pays.

Lorsque nous examinons les pratiques exemplaires utilisées dans le monde et une structure — vous avez notamment mentionné la mobilisation et le fait d'avoir des intérêts dans le projet Trans Mountain —, d'après ce que vous avez entendu à l'échelle internationale, quelle serait, à votre avis, la meilleure approche que le gouvernement fédéral pourrait...? Vous avez parlé plus tôt d'environ 636 Premières Nations et du fait que l'APN ne vous représente pas. Selon vous, quel type de relation le gouvernement fédéral devrait-il avoir avec vous pour que vous puissiez atteindre ce que les autres témoins ont mentionné par rapport au développement

économique parce que vous créez des emplois et attirez des capitaux?

Selon vous, quelle structure le gouvernement fédéral devrait-il adopter avec vous pour que vous puissiez encore plus étendre cette propriété et accroître l'engagement à l'égard de l'exploitation des ressources?

• (1650)

**M. Wallace Fox:** Si je peux me permettre de répondre à cela rapidement, le gouvernement doit reconnaître qu'il n'y a pas de solution universelle. Il faut tout d'abord reconnaître cela. Il doit reconnaître les territoires sur lesquels cette politique ou cette mesure législative aura des répercussions et dans quelle mesure. Cela revient à la question des consultations. De plus, le gouvernement doit reconnaître chaque collectivité, parce que nous sommes tous souverains en vertu du traité, et c'est quelque chose dont nous ne parlons jamais.

Rapidement, au sujet des pratiques exemplaires, vous devez avoir en place de solides politiques et lois en matière financière, tout comme n'importe quelle autre entreprise. Qui d'autre au Canada a une ligne de crédit de 60 millions de dollars auprès d'une banque de financement comme c'est le cas d'Onion Lake? Ailleurs dans le monde, des personnes en Europe sont prêtes à financer des projets. Le marché asiatique ainsi que des gens en Arabie saoudite veulent investir dans les Premières Nations au Canada. Si le gouvernement actuel permet aux Premières Nations de participer à la résurgence de la vitalité économique au Canada, nous serons en mesure d'apporter cet élément à la discussion. Le fait d'établir cette crédibilité à l'échelle internationale par l'entremise de solides partenariats en matière de développement économique et financier est une pratique exemplaire internationale.

**Le chef Delbert Wapass:** Pour répondre à votre question, il y a un certain nombre de promoteurs qui se positionnent par rapport à cette possibilité qu'est le projet Trans Mountain. Comment allons-nous définir cela? Comment pouvons-nous rassembler les gens?

Des consultations ont lieu. L'ONE procède à un autre tour de consultations, et ainsi de suite. C'est une excellente décision — tant mieux pour eux. Comment pouvons-nous y participer? Que pouvons-nous faire entamer le dialogue avec les Premières Nations qui sont touchées et celles qui ne le sont pas? C'est ce que nous sommes en train de mettre au point. Dans quelle mesure ce processus nous inclut-il?

Project Reconciliation, que j'ai fondé, dit « Nous voulons un processus qui inclut tout le monde », et qui fait cela en tenant compte de ceux qui sont touchés directement et de ceux qui ne le sont pas. Qu'est-ce que cela signifie? Quels montants devons-nous envisager? Ce processus peut-il être financé? Au sein des collectivités des Premières Nations, vous avez les nanties et les démunies; comment pouvons-nous donc mobiliser celles qui n'ont pas d'argent et celles qui en ont?

Nous avons trouvé la réponse, je crois, même si nous nous affairons encore à l'étoffer. C'est que chaque personne et chaque collectivité des Premières Nations devrait avoir un intérêt dans l'Ouest canadien en ce qui concerne le projet de Trans Mountain. Si vous n'avez pas d'argent, il n'y a aucun souci. Toutefois, que devons-nous faire à partir de là? Optons-nous pour l'investissement par habitant, par collectivité, ou bien est-ce que l'on réinvestit cet argent pour le faire fructifier et l'investir ailleurs — sur les marchés internationaux?

Nous avons bon nombre d'exemples de Premières Nations qui savent comment faire de l'argent, ou bien qui ont de l'argent, mais ce n'est pas une question d'argent. Pour Project Reconciliation, ce n'est pas l'argent qui compte. C'est l'environnement. Ce sont les cours d'eau. Il s'agit de bien faire les choses. Il faut s'assurer de mettre en place les meilleures normes et les meilleures politiques nécessaires — qu'il s'agisse de la circulation des pétroliers, ou qu'il s'agisse de la façon dont nos territoires sont touchés, et ainsi de suite.

Cela dépend de votre collaboration avec ces collectivités, il s'agit d'accueillir à bras ouverts cette possibilité que le gouvernement a mise de l'avant.

**M. Marc Serré:** Merci, monsieur...

**Le président:** Nous avons déjà légèrement dépassé le temps alloué.

Monsieur Van Kesteren, c'est à vous.

**M. Dave Van Kesteren (Chatham-Kent—Leamington, PCC):** Il s'agit d'une discussion passionnante. Lorsque je regarde autour de la table, je constate que M. Eyking et moi-même sommes les hommes les plus âgés ici — il n'écoute pas. Nous sommes les plus anciens députés ici présents.

Je me rappelle quand je suis arrivé ici. J'ai dit à mon épouse, peu après, qu'il s'agit d'un pays difficile à gouverner, avec les Premières Nations, l'Est, l'Ouest, les francophones, les anglophones, et ainsi de suite. Cela devient de plus en plus difficile à mesure que nous nous développons.

Puis j'ai entendu le premier ministre le dire, et je me suis dit que je devais avoir raison. J'ai ensuite appris que le premier ministre l'avait dit. Il s'agit d'une situation difficile, mais il me semble que le problème ici, et j'estime que vous avez vraiment mis le doigt dessus, c'est qu'un effort collectif est nécessaire pour faire avancer ce pays. Cela ne s'est jamais produit. J'estime qu'il faut s'asseoir et discuter avec tous les ordres de gouvernement, y compris les Premières Nations. Nous devrions également inclure l'industrie, la main-d'œuvre et les universitaires.

À mesure que nous planifions l'avenir, je m'emballe des mêmes choses dont je vous entends parler. Le plus gros problème que nous connaissons au pays est le commerce transfrontalier. Cela vous touche également.

Tout comme M. Eyking, je ne me présenterai pas aux prochaines élections. J'attends avec impatience le jour où de telles mesures seront mises en place. Je vous vois comme étant des chefs de file en la matière.

Êtes-vous en accord avec le fait que, si nous avons le courage d'adopter ces mesures, de décider en tant que nation que nous pouvons le faire, et d'inclure tous les peuples, nous pourrions alors être en mesure d'obtenir quelques-unes de ces... plutôt que de toujours avoir affaire à ce processus descendant que nous avons adopté depuis un siècle maintenant?

Souhaitez-vous peut-être émettre un commentaire à ce sujet? J'aimerais simplement avoir votre avis.

● (1655)

**Le chef Delbert Wapass:** La Première Nation de Thunderchild n'a pas été uniquement construite par ses membres. Elle a été construite par des agriculteurs qui sont venus nous aider alors qu'on nous avait déplacés de notre territoire à Delmas, près de North Battleford. C'est le genre de relation, de partenariat et de compréhension qui réussit à éliminer les obstacles qui nous empêchent de simplement vivre et coexister. Toutefois, la réponse

n'est pas de permettre au petit Peter qui habite sur une exploitation agricole se trouvant à 15 minutes de notre collectivité de venir à l'école ici, mais il est problématique de devoir prendre l'autobus pendant une heure et demie pour aller à Turtleford parce que le système ne nous permet pas de faire payer ceux qui viennent dans notre école.

Si nous devons nous unir pour la bonne raison... on ne fait que parler des problèmes des Autochtones plutôt que de tenter de les régler. Cependant, il y a eu beaucoup d'ingérence de la part de notre propre peuple également, qui déforme ce qu'il devrait représenter. Il y a des politiciens qui le font aussi.

Comment pouvons-nous cheminer dans ce processus afin d'en arriver à ce qui est important et de mettre en place ce qui doit l'être? C'est pour cette raison que, lorsqu'un collectif se rassemble, cela n'a pas l'effet escompté, les gens ne disent pas: « Je suis en accord avec les propos de cette personne ou de cette organisation », mais disent plutôt: « Je me range de leur côté, puisqu'ils vont faire avancer mes intérêts davantage. »

Je ne peux pas vous appuyer si je ne comprends pas dans quelle direction vous allez.

**M. Dave Van Kesteren:** Oui.

**Le chef Delbert Wapass:** Je vais m'arrêter ici et donner la parole au chef Fox.

**M. Wallace Fox:** Quel est le dénominateur commun? Je viens à titre d'Aîné, je proviens d'une école de merveilleux Aînés qui m'ont appris les anciennes traditions cérémonielles. Quel est le dénominateur commun? Nous devons tous vivre au Canada et nous allons devoir travailler ensemble.

Le moment est venu, en 2019, pour le gouvernement d'arrêter de dicter aux Premières Nations comment agir. Cela fonctionnait dans les années 1800. Cela fonctionnait quand personne dans notre camp ne parlait anglais. Aujourd'hui, nous comptons de brillants universitaires aux horizons et aux choix de carrière variés, et nous pouvons prendre part à la discussion, comme le chef Wapass l'a dit, et cohabiter et travailler collectivement.

Quel est le point commun ici? Au gouvernement, les politiques du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, par exemple, n'ont pas eu l'effet escompté. Peut-être pourrais-je exprimer ma pensée, respectueusement, en ces mots: cessez de nous dire quoi faire. Les pensionnats ont détruit une période: les langues, les cérémonies, l'identité de notre peuple. Il y a des traumatismes intergénérationnels.

Permettez-nous d'agir; n'intervenez pas dans ce régime de politique. Le Créateur nous a donné un cerveau, tout comme à vous.

● (1700)

**M. Dave Van Kesteren:** Une participation équitable aux discussions.

**M. Wallace Fox:** Exactement. Nous devons tous cohabiter et vivre ici. Nous devons acquérir cette compréhension afin d'aller de l'avant et de tirer des leçons du passé.

**Le président:** Merci beaucoup. Malheureusement, nous sommes à court de temps.

Nous vous sommes très reconnaissants d'avoir comparu devant nous aujourd'hui, en particulier vous, monsieur Beamish, compte tenu de tous les problèmes que vous avez rencontrés. J'espère que votre conducteur Uber a apprécié votre exposé autant que nous.

**Des voix:** Ha, ha!

**Le président:** Madame Whitford, je vous remercie de nous avoir consacré du temps. Je sais que vous avez cinq heures d'avance sur nous, merci de vous être rendue disponible dans ces circonstances.

La séance est levée.

---







Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes  
à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the  
following address: <http://www.ourcommons.ca>